

Léon Gambetta

Hervé Dumez

Il n'est pas une petite ville, un village même, sans qu'une rue porte son nom, une des principales souvent, un boulevard ou une avenue, qui relie la mairie à la place de l'église ou du marché. Depuis le 11 novembre 1920, jour où le soldat inconnu fut inhumé sous l'Arc de Triomphe, son cœur a été placé au Panthéon. Nul autre n'occupe une telle place dans le pays. Pourquoi ?

Dans mes livres d'enfance, je le voyais au sommet de Montmartre s'apprêter à monter dans un ballon. Même s'il essuya alors les tirs de l'infanterie prussienne, dont l'un frôla sa main, et même aussi quelques obus maladroits, l'artillerie d'alors n'étant pas vraiment anti-aérienne, je ne voyais pas bien en quoi ce voyage pouvait l'avoir rendu célèbre. Lorsque l'empire se fut effondré, ses armées encerclées par celles de Bismarck, il incarna la volonté de continuer le combat. Le succès, malgré ses efforts et son énergie, ne fut pas au rendez-vous. Lorsque le procureur général l'accueillit à Angers un an après la proclamation de l'empire allemand dans la galerie des glaces et après la Commune, il fut direct et sobre : « Si nous avons succombé sous des circonstances fatales, dans ce désastre, la résistance inspirée, enflammée par Gambetta, a du moins sauvé l'honneur du pays. » Du moins... Cela suffit à lui assurer l'admiration du jeune Charles de Gaulle, mais la vérité est qu'il ne sauva que l'honneur : il crut à la possibilité de la levée en masse à la manière de 1792 mais ses armées et ses généraux ne purent rien. Seul, il est vrai, l'honneur fut sauf.

S'il est nommé président du Conseil le 14 novembre 1881, il présente sa démission le 26 janvier 1882. Le tout aura duré soixante-quatorze jours. Certes, il a créé le ministère de l'agriculture et celui des arts, inaugurant la politique culturelle, mais le « grand ministère » qu'il avait annoncé sombra dans l'ironie, et même un certain ridicule. Un an après, il se tua bêtement en maniant un de ses pistolets.

Rien ne semble devoir lui valoir une quelconque popularité. Plus de cent mille personnes ont pourtant regardé passer son cortège funèbre, du Palais Bourbon au Père Lachaise.

Alors, pourquoi ?

En 1869, le jeune avocat qui vient de s'illustrer dans un procès en défense d'un projet de statue du député Alphonse Baudin, tombé le 3 décembre 1851 sur la barricade du Faubourg Saint-Antoine dans son opposition à l'empire, se présente aux élections à Belleville. Éloignée du Paris riche, celui des immeubles Haussmann et des grands magasins, celui de l'Opéra et des grands boulevards, c'est la circonscription de Paris la plus populaire, là où s'entassent les ouvriers, celle qui a remplacé le Faubourg Saint-Antoine comme foyer révolutionnaire. « On a constitué dans Paris », note Louis Lazare qui a été chargé d'étudier la capitale, « deux cités bien différentes et hostiles, la ville du luxe, entourée, bloquée par la

ville de la misère ». C'est à la misère qu'il adresse sa *Profession de foi adressée aux électeurs de la première circonscription du département de la Seine, le 8 mai 1869*. Le jeune candidat lui fait cette proposition :

Aujourd'hui, je ne vous ferai ni programme ni profession de foi. Les Comités de votre circonscription doivent m'adresser leur programme et je dois y répondre. Nous contracterons ainsi publiquement sous l'œil de tous. Je veux cependant signaler le principe directeur de mes opinions et de mes actes politiques. Ce principe, c'est la souveraineté du peuple, organisée de manières intégrale et complète : il faut tout lui rapporter, et il en faut tout déduire. (Reinach, 1880, p. 420)

Un groupe d'ouvriers, avec pour président Cartigny, ouvrier tisseur, et pour secrétaire Tourneur, facteur de pianos, se met alors au travail. Ensemble, ils rédigent ce qui sera connu comme le programme de Belleville. Il s'agit d'une liste, appelée tantôt « Cahier des électeurs », ou « Cahier de doléances », ou « liste de revendications ». Ces dernières sont précises : suffrage universel, responsabilité des fonctionnaires et leur nomination par élection, jury populaire pour délits politiques, liberté de la presse, liberté de réunion, d'association, séparation de l'Église et de l'État, instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, impôt sur le revenu, suppression des armées permanentes, réformes économiques au nom du principe de justice et d'égalité sociale.

À quelques exceptions près, la III^e République, qui n'existe pas au moment où ce programme est rédigé, réalisera tout ce qui a été demandé et prévu : le suffrage universel garanti, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'impôt sur le revenu, l'instruction primaire laïque et obligatoire, la séparation des Églises et de l'État, le service militaire, des lois sociales. Toute la République, celle qui affrontera 1914, n'est que la mise en œuvre du programme de Belleville qui lui a donné son ossature, sa raison d'être, de devenir et de durer.

Lorsqu'il reçoit ces revendications, Gambetta répond : « Je fais plus que consentir. Voici mon serment : Je jure obéissance au présent contrat et fidélité au peuple souverain ». Mais, à l'époque, il est possible de se présenter dans plusieurs circonscriptions et il est également élu à Marseille. Or, c'est Marseille qu'il choisira. Beaucoup ont pensé qu'il avait eu peur des électeurs turbulents de Belleville. Mauvaise interprétation, selon moi.

Dans un livre écrit des années après les faits, Tourneur, l'ouvrier qui présidait le comité électoral, écrira d'ailleurs :

Cette élection, du reste, avait un caractère tout à fait particulier ; elle était avant tout une élection de principe, comme on le verra dans ce récit. Les initiateurs de la candidature irrécyclable, voulaient un candidat sans passé politique, pour qu'il eut toute sa liberté d'action ; ils voulaient ensuite, et c'est surtout en cela qu'ils inauguraient une nouvelle méthode, non pas lui imposer un mandat impératif, ce qui leur paraissait être une mesure incompatible avec la dignité du mandataire, mais établir avec lui, d'un commun accord, une liste de revendications qu'après avoir discutées ensemble, il s'engagerait à soutenir, à la tribune et par ses actes. (Tourneur, 1904, pp. XIX-XX)

Avant de consentir au programme, Gambetta a d'ailleurs expliqué : je suis votre mandataire et votre dépositaire. Il se félicite qu'un contrat ait été passé entre lui et ses électeurs et se considère tenu de porter leurs revendications : c'est le mandat. Mais il en est le dépositaire : il les garde, précieusement, à charge pour lui de savoir comment les réaliser au mieux et à quel rythme. Il a précisé avec netteté la manière dont il concevait le contrat :

Mais, comme vous aussi, j'estime que la série progressive de ces réformes sociales dépend absolument du régime et de la réforme politiques ; et c'est pour moi un axiome en ces matières que la forme emporte et résout le fond. (Reinach 1880, p. 423)

En 1869, son analyse est la suivante : il faut d'abord et avant tout imposer la République, et ne pas transiger sur cela (en quoi, il est alors un républicain radical), il faut refuser l'idée d'un empire libéral, et le reste, l'ensemble des autres revendications, se réalisera de soi-même progressivement. Ce n'est pas par manque de courage qu'il opte pour Marseille, mais par souci de l'avenir. En 1869, les seuls républicains sont les ouvriers, ou presque. Eux sont acquis à la cause. Et l'Empire, les milieux conservateurs, se servent de cette réalité pour faire peur : si elle advenait, la République serait le chaos social. Pour Gambetta, si on veut établir cette dernière, il faut aller chercher une majorité bien au-delà d'une seule classe (il n'aime pas le mot, répète-t-il sans cesse, et lui parle de nouvelles couches). Se faisant le député de Marseille, explique-t-il, « Je tiens à prouver l'alliance intime de la politique radicale et des affaires » (Reinach, 1880, p. 427). C'est un contrat entre les classes populaires et la bourgeoisie qu'il cherche à faire signer.

Un an après l'élection de 1869, la guerre est déclarée à la Prusse, et c'est le désastre de Sedan. Gambetta est de ceux qui, profitant de la déroute, proclame la République. Mais les débuts sont catastrophiques : la défense nationale qu'il incarne prolonge la guerre sans aucun résultat militaire concret ; la Commune effraie la majorité du pays. La République n'est censée être qu'un régime provisoire, qui cessera dès que bonapartistes, orléanistes et légitimistes auront réussi à se mettre d'accord sur quelque chose de plus sérieux. Il semble impossible de réussir à rallier l'ensemble du pays, les milieux d'affaires, les paysans, les fonctionnaires, à la République. Pour ce faire, Gambetta crée un journal en 1871, *La République française*, dont la ligne est « prudence, modération, exactitude d'information, sûreté irréprochable dans le détail des faits. » Mais, surtout, inlassablement, il va parcourir le pays. Le 7 avril 1872, il est à Angers, où le souvenir de la chouannerie est encore vivace, où la République aux souvenirs révolutionnaires continue d'effrayer. « On ne voyage pas assez en France, » note-t-il, « et ce que nous connaissons le moins, c'est notre propre géographie. » Il explique : on essaie de vous faire peur en disant que la république menacerait la propriété, la liberté de conscience, la famille ; mais c'est la Révolution française qui a établi et garanti le droit de propriété, c'est elle qui a établi la liberté de conscience en donnant les mêmes droits aux catholiques, aux juifs et aux protestants, c'est elle qui a établi la famille en abrogeant le droit d'aînesse et en garantissant les mêmes droits à tous les enfants. Lorsqu'il l'a présenté, le procureur général l'a accueilli avec ces mots :

Il nous a enseigné, dans les crises dangereuses que nous avons traversées [...], qu'un parti politique ne peut aspirer au gouvernement du pays s'il ne se montre capable tout à la fois de discipline, d'ordre et d'administration des affaires publiques. (Reinach, 1881a, p. 226)

C'est en sillonnant la France, de banquet en banquet, avec sa voix chaleureuse de méridional (il est né à Cahors), son énergie débordante, sa capacité d'empathie, sa cordialité, son amour du pays, que Gambetta va convertir à la République. En 1875, il est invité à la célébration de la naissance du général Hoche à Versailles. La réunion a été interdite par le ministre de l'intérieur et se déroule donc comme un banquet privé. À cette date, il peut affirmer : « Messieurs, dans toute la sincérité de mon âme, je crois la république fondée. » C'est que, par un changement de méthode, son parti a réussi à attirer et unir autour d'elle « les hommes de travail et d'étude, les grandes forces nationales, l'industrie, le commerce, l'agriculture, les professions libérales, la science et les arts. » Il résume ainsi le travail mené :

Nous, républicains, élus en minorité, mais forts de l'appui de la nation qui voulait la République, et qui le disait à chaque élection partielle, nous avons réussi à transformer le fait en droit, nous lui avons donné la consécration de la légalité, nous avons élevé, avant de nous séparer, une institution inviolable qui s'impose au respect de tous, aussi bien à ceux qui administrent la France qu'à ceux qui la gouvernent, aussi bien à ceux qui sont administrés qu'à ceux qui sont gouvernés. (Reinach, 1881b, p. 347)

On le dit alors opportuniste. Lui se veut en faveur d'une république « réformatrice, mais non niveleuse ou utopique ». Il n'a jamais renoncé, en réalité, au programme de Belleville mais, selon lui, « Il faut tout attendre de la modération, de la raison et de la patience de ce parti ».

Waldeck-Rousseau, qu'il avait nommé ministre à trente-quatre ans, fera voter la loi sur la liberté d'association ; Ferry celle sur l'instruction laïque et obligatoire ; d'autres imposeront la séparation de l'Église et de l'État qu'anticléricale attachée à la liberté de conscience, en ménage avec une catholique fervente, il avait souhaitée ; d'autres encore l'impôt sur le revenu et des autres revendications (à l'exception de l'élection des fonctionnaires qui n'était probablement pas une bonne idée). Toutes ces mesures porteront leurs noms, pas le sien.

Clémenceau, que Gambetta avait traité d'étrémeau malfaisant et qui avait avec entrain contribué à sa chute conservait pieusement son masque mortuaire. Après sa mort, il fit de lui cet éloge :

Amis ou adversaires, tous ceux qui ont approché Gambetta ont reçu le coup d'une personnalité de domination. J'entends le mot au sens le plus noble pour le dominateur et le dominé, puisqu'il s'agit ici d'une maîtrise d'idéalisme, dont l'effort est d'emporter l'homme jusqu'aux suprêmes hauteurs de la pensée et de l'action.

Allant infatigablement à leur rencontre, ce fut lui qui transforma des Français méfiants et échaudés en républicains convaincus. Dans les périodes de doute, il demeure une figure de

référence, lui qui n'ignorait pas la possibilité des erreurs, des renoncements, des attermoissements, voire des bassesses consubstantielles à un tel régime, comme il le disait de sa voix forte à la Chambre qu'il présidait alors :

Ce n'est pas à moi qui suis le fidèle représentant de la démocratie la plus ardente et son plus vieux lutteur, qu'il faut apprendre ni ses défaillances ni ses entraînements. (Deschanel, 1919, p. 245) ■

Références

- Anceau Éric (2025) *Gambetta*. Paris, P.U.F.
- Deschanel Paul (1919) *Gambetta*. Paris, Hachette « Figures du passé ».
- Dontenwille-Gerbaud Aude (2016) “Le Programme de Belleville”. in Fertikh Karim, Hauchecorne Mathieu & Bué Nicolas Nicolas [eds] *Les programmes politiques : genèses et usages*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 49-61.
- Lazare Louis (1870) *Les quartiers de l'Est de Paris et les communes suburbaines*. Paris, Imprimerie Morris Père et Fils.
- Reinach Joseph (1880) *Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta. tome I*. Paris, G. Charpentier, 13 rue de Grenelle Saint-Germain.
- Reinach Joseph (1881a) *Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta. tome II*. Paris, G. Charpentier, 13 rue de Grenelle Saint-Germain.
- Reinach Joseph (1881b) *Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta. tome IV*. Paris, G. Charpentier, 13 rue de Grenelle Saint-Germain.
- Tourneur A. (1904) *Pages d'histoire. Gambetta en 1869. Belleville et Marseille*. Lille, A. Devos.